



AVIS PUBLIC

TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES BERGERONNES – CALENDRIER 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Nicole Maltais, directrice-générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à *l'article 148 du Code municipal du Québec*, le conseil municipal, au cours de la séance ordinaire tenue le 20 novembre 2023, a adopté le calendrier ci-dessous relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la municipalité des Bergeronnes. Ces séances débutant à 19h :

15 janvier 2024	2 juillet 2024
12 février 2024	19 août 2024
11 mars 2024	9 septembre 2024
8 avril 2024	15 octobre 2024
13 mai 2024	11 novembre 2024
10 juin 2024	9 décembre 2024

DONNÉ AUX BERGERONNES CE 11^e jour du mois de janvier 2024

(Signé)

Nicole Maltais

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé sur le tableau d'affichage de l'épicerie GLR et de la Municipalité le 11 janvier 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11^e jour de janvier deux mille vingt-quatre.

(Signé)

Nicole Maltais

Directrice générale et greffière-trésorière